

Intempéries du 23 Novembre 2019

04 93 13 75 73 : la CCI Nice Côte d'Azur se mobilise pour les entreprises azuréennes et met en place un Numéro dédié pour les accompagner

Avec la mise en place d'un numéro unique - 04 93 13 75 73 - dédié aux entreprises et commerces impactés par les intempéries, la CCI Nice Côte d'Azur assure, dès ce lundi 25 novembre 2019, un premier accompagnement destiné à les recenser et les renseigner sur les différentes démarches à suivre.

Une task-force, constituée de plus de 10 collaborateurs, se déploie sur les zones de Cannes/Mandelieu, Pegomas, Biot et la bande littorale.

En lien avec les Présidents d'Associations, les Syndicats Professionnels, les Fédérations de commerçants et groupements d'entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, face à l'ampleur des dégâts, a la volonté d'agir concrètement à côté de ses partenaires en invitant les entreprises, dans un premier temps, à se manifester en contactant le numéro spécial.

En parallèle, une campagne d'appels sortants est aussi initiée pour contacter directement les entreprises et commerces afin de dresser un état des lieux.

L'objectif est d'accompagner les entreprises sinistrées pour leur permettre de reprendre au plus vite une activité normale en simplifiant leurs démarches : déclaration de sinistre, d'activités partielles, demande de secours urgent, guide, numéros utiles, information assurance et catastrophes naturelles, information chômage partiel...

INTEMPERIES DANS LES ALPES-MARITIMES

La CCI Nice Côte d'Azur met à disposition un N°

04 93 13 75 73

pour renseigner les entreprises et commerces impactés.